

NT.L. 19.12.85
MINISTÈRE DE LA JUSTICE

SECRETARIAT GÉNÉRAL A LA
JUSTICE

DIRECTION DES SERVICES AD-
MINISTRATIFS ET FINANCIERS

SERVICE DU PERSONNEL

RÉPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO
Travail * Démocratie * Paix

DECRET N° 86/393 du 24 3-8-86

portant intégration dans la Magistrature
Congolaise de ~~M. ELONGA~~ ELONGA (Ferdinand),
Auditeur de Justice.

LE PRÉSIDENT DU COMITÉ CENTRAL DU PARTI
CONGOLAIS DU TRAVAIL, PRÉSIDENT DE LA
RÉPUBLIQUE, CHEF DU GOUVERNEMENT.

V I S A S :
(/u la constitution du 8 Juillet 1979 ;
(/u la loi 076/84 du 7 Décembre 1984, portant ratification
de l'ordonnance 019/84 du 23 Août 1984, portant modification de
certaines dispositions de la constitution du 8 Juillet 1979 ;
(/u la loi 42/61 du 20 Juin 1961, portant statut de la
Magistrature ;
(/u la loi 53/83 du 21 Avril 1983, portant réorganisation
de la Justice en République Populaire du Congo ;
(/u le décret 183/61 du 3 Août 1961, portant application
de la loi 42/61 du 20 Juin 1961 susvisés ;
(/u le décret 62/130 MF du 9 Mai 1962, fixant le régime de
rémunérations des fonctionnaires ;
(/u le décret 75/390 du 26 Août 1975, abrogeant et rempla-
çant les dispositions de l'article 21 du décret 183/61 du 3 Août
1961, portant application de la loi 42/61 du 20 Juin 1961, relatif au
statut de la Magistrature ;
(/u l'ordonnance 35/77 du 28 Juillet 1977, relative à
l'exercice du pouvoir réglementaire en République Populaire du Congo ;
(/u le décret 80/630 du 27 Décembre 1980, portant déblo-
cage des avancements des agents de l'Etat ;
(/u le décret 82/247 du 19 Mars 1982, portant attributions
et réorganisation du Ministère de la Justice ;
(/u le décret 84/255 du 8 Août 1984, portant nomination
du Premier Ministre ;
(/u le décret 85/1423 du 7 Décembre 1985, portant nomina-
tion des Membres du Gouvernement ;
(/u le dossier de l'intéressé ;
(/u le décret 81/484 du 24 Juillet 1981, portant nomination
des Auditeurs de Justice ;
(/u l'Attestation N° 0334/MJ/SGJ/DSAF/SP du 16 Décembre
1985, portant intégration de l'intéressé ;
(/u le décret 85/1434 du 17 Décembre 1985, portant organisa-
tion des intérim des Membres du Gouvernement ;
(/u le décret n° 85/1069 du 10/9/85, complétant le décret
n° 82/247 du 19/3/82, portant attributions et réorganisation du Ministère
de la Justice ;

SECRET :

.../...

~~ARTICLE~~ 1er : Monsieur ELENGA (Ferdinand), de Nationalité Congolaise, né le 23 Avril 1955 à POINTE-NOIRE, Auditeur de Justice, Licencié en Droit, Diplômé de l'Ecole Nationale de Magistrature de Paris, est intégré dans la Magistrature Congolaise, en qualité de Magistrat de 2° grade, 2° groupe, 1er échelon, indice 830, de la hiérarchie du Corps Judiciaire.

~~ARTICLE~~ 2 : Le présent décret, qui prendra effet à compter de la date de prise de service de l'intéressé à l'issue de sa formation, sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République Populaire du Congo et Communiqué partout où besoin sera.

Fait à Brazzaville, le 24 Mars 1986

Par le Président du Comité Central
du Parti Congolais du Travail,
Président de la République Chef du
Gouvernement.

Le Premier Ministre

Colonel Denis SASSOU-NGUESSO.-

Ange Edouard POUNGUI.-

Le Ministre des Finances et du
Budget.

Le Garde des Sceaux, Ministre
de la Justice.

ITIHI- OSSETOUNBA - LEKOUNDZOU.-

Commandant Dieudonné KIMBEMBE.-

COPIATIONS :

PR.....	1
PM.....	1
MJ.....	1
SGJ/DSAF.....	3
CS.....	1
PG/TPC BRAZZAVILLE.....	1
SGCM/BC.....	3
DGB/SOLDE.....	2
DCF.....	1
JORPC.....	1
DOSSIER.....	3
INTERESSE.....	1/19